

La mise en œuvre de la réforme des temps de séjour à l'étranger est reportée au 1^{er} septembre 2014

C'est une modeste, mais première victoire pour les organisations syndicales : **le ministre et le DGA ont annoncé le 14 mai, en comité technique ministériel, le report de l'entrée en vigueur de la réforme des temps de séjour à l'étranger au 1^{er} septembre prochain.** Cette réforme, dont la CFDT a été l'une des premières à dénoncer l'injustice et l'impréparation, n'affectera donc pas les agents actuellement en poste dont les billets de congés pour cet été auraient déjà été acquis.



Nous continuerons de dénoncer le stress, les difficultés et les problèmes de logistique familiale que cette mesure accroît par ailleurs.

La CFDT a demandé à Laurent Fabius la réouverture du chantier dans le cadre d'un dialogue social qui a fait défaut jusqu'à maintenant.